

Session d'information de la Ville de Belle-Baie

Compte-rendu

Date : le 27 janvier 2026

Heure : 18 h 30

Présents / présentes: D. Guitard, maire
J. Olivier, maire suppléant
R. Arseneau, conseiller
A. Bard-Lavigne, conseillère
B. Couturier, conseillère
O. Dilhac, conseiller
G. Frenette, conseiller
M. Larivière, conseillère
A. Noël, conseillère

Absents / Absentes: C. Doucet, conseiller

Administration: P. Fongemie, directeur général
W. St-Laurent, greffière municipale
D. Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjointe
M-A Godin, directeur services aux citoyens
M. Courtin, directrice services administratifs et Initiatives corporatives
B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique
R. Peñarroya, analyste technique senior
B. Robichaud, avocate municipale
V. Poirier, gestionnaire de la croissance et du développement
É Dilhac, gestionnaire des initiatives de croissance municipale
K. Kirk, gestionnaire des finances par intérim
G. Legacé, gestionnaire, gestionnaire du secteur culture, loisirs et vie communautaire

1. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale constate le quorum.

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

2.1 Joel Olivier - Étude Sportsplexe - par David Foulem

2.2 Joel Olivier - Étude Salle Denis Richard - par David Foulem

3. PRÉSENTATIONS

3.1 Étude Sportsplexe - par David Foulem

Le conseiller Olivier se retire de la séance en raison du conflit d'intérêt déclaré aux points 2.1 et 2.2 de l'ordre du jour.

La Ville de Belle-Baie a mandaté la firme CORBO Architecture afin d'évaluer la condition actuelle du Sportplexe Richelieu de Nigadoo, situé au 116, rue du Parc, dans le secteur de Nigadoo. Le mandat comprend une inspection visuelle du bâtiment, une estimation de la durée de vie résiduelle des systèmes et composantes, ainsi qu'une opinion des coûts probables liés aux problématiques observées.

L'inspection a été effectuée de façon visuelle à l'ensemble des étages et à l'extérieur du bâtiment. Elle s'est limitée aux surfaces externes, aux espaces ouverts ainsi qu'aux zones accessibles et représentatives du bâtiment. Aucune inspection n'a été réalisée à l'intérieur des murs ni dans les zones généralement inaccessibles, sauf lorsque celles-ci étaient déjà ouvertes et accessibles.

Le rapport d'inspection du Sportplexe Richelieu de Nigadoo est présenté par l'architecte David Foulem, au nom de la firme. Celui-ci présente les problématiques observées ainsi que les recommandations s'y rattachant.

Les travaux correctifs identifiés à la section 2.4 du rapport sont fortement recommandés d'être réalisés en priorité.

L'opinion des coûts probables du projet est estimée à 1 212 300 \$. À ce montant s'ajoute une somme de 871 000 \$ pour un projet d'agrandissement, soit une addition du côté du garage.

Une conception préliminaire pour l'aménagement d'une salle de rencontres (mezzanine) au Sportplexe Richelieu de Nigadoo est également présentée au conseil municipal.

L'opinion préliminaire des coûts de construction pour ce projet est évaluée à 269 892,35 \$.

3.2 Étude Salle Denis Richard - par David Foulem

La Ville de Belle-Baie a mandaté la firme CORBO Architecture afin de procéder à l'élaboration d'un concept préliminaire ainsi qu'à l'évaluation des coûts de construction pour la rénovation et l'agrandissement de la salle Denis-Richard, située au 706, rue Principale, dans le secteur de Petit-Rocher.

Le programme du projet comprend notamment l'ajout de loges pour les artistes, la révision de l'entrée principale afin d'améliorer l'accueil du public, l'ajout d'une toilette pour les hommes, la modification de l'espace bar/cuisine, l'installation d'estrades rétractables, l'agrandissement de la scène ainsi que l'aménagement d'un accès direct à partir d'un débarcadère adéquat.

L'architecte David Foulem présente les plans et les perspectives du projet au conseil municipal.

L'opinion des coûts probables de construction du projet est estimée à 1 667 908,63 \$.

L'étude des points 3.1 et 3.2 étant complétée, le conseiller Oliver réintègre la séance.

3.3 Club pickleball Belle-Baie - par Marcel Arsenault

Marcel Arsenault, membre du Club de pickleball Belle-Baie, effectue un suivi de la présentation faite aux élus le 15 octobre 2024 concernant l'aménagement de terrains extérieurs de pickleball. Lors de cette présentation, une demande de quatre terrains extérieurs avait été formulée. En raison de l'augmentation du nombre d'utilisateurs, le club sollicite maintenant l'aménagement de six terrains extérieurs.

Depuis cette rencontre, le Club de pickleball Belle-Baie a été officiellement fondé le 19 novembre 2024. Le club a été en opération durant la saison estivale à l'aréna de Petit-Rocher, du 31 mai au 6 septembre 2025. En 2025, le club comptait 125 membres enregistrés auprès de Pickleball NB. Un total de 48 joutes, d'une durée de deux heures chacune, ont été organisées.

Il est mentionné que, bien que l'utilisation de l'aréna de Petit-Rocher ait été appréciée, les joueurs privilégient la pratique du pickleball à l'extérieur durant la période estivale, notamment en raison de la surface de jeu. L'utilisation de l'aréna entraîne également une implication supplémentaire de l'exécutif, notamment pour l'ouverture des installations, ainsi que des frais de location de 200 \$ par joueur

pour la saison estivale. Certains membres choisissent ainsi de se rendre à Bathurst afin de jouer sur des terrains extérieurs accessibles gratuitement.

Le maire indique que le coût préliminaire pour la réalisation de terrains extérieurs est estimé à environ 400 000 \$. Le dossier demeure à l'étude et aucune décision n'a été prise à ce jour. Le groupe sera consulté le moment venu.

3.4 Bassins Versants de la Baie des Chaleurs - par Yannick Thériault

Le directeur général du groupe Les Bassins versants de la baie des Chaleurs (BVBC), Yannick Thériault, présente une mise à jour annuelle des initiatives de préservation menées sur le territoire de Belle-Baie. La présentation porte sur les résultats des projets réalisés en 2025, les nouveautés technologiques mises en œuvre au cours de l'année, un résumé des observations préoccupantes et des recommandations formulées, l'état d'avancement du plan de gestion du bassin versant, les impacts des financements municipaux ainsi qu'un aperçu des projets prévus pour 2026.

Dans l'éventualité où l'ensemble des projets serait accepté, les BVBC pourraient bénéficier d'un financement total estimé à 270 000 \$. Parmi les projets présentés, le directeur général du groupe BVBC mentionne une initiative visant à améliorer la compréhension et la gestion des risques climatiques dans le bassin versant de la rivière Millstream, en partenariat avec CCNB Innov et la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC), notamment en ce qui concerne les consultations publiques.

Le directeur général de Belle-Baie souligne qu'il serait préférable que les consultations publiques soient appuyées par la municipalité, étant donné que ce sont les municipalités qui assurent le financement des commissions de services régionaux.

Il conclut sa présentation en invitant les élus à participer à un atelier pratique animé par Samuel Legresley, de Nature NB, portant sur les techniques de germination hivernale des espèces de plantes locales. L'atelier aura lieu le 18 février à 18 h 30, à La Maison des Arts de Belle-Baie.

Avant la levée de la séance, le maire souligne la présence du député de la circonscription Belle-Baie-Belledune, Marco LeBlanc.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 06.

Danica Boudreau

Danica Boudreau, greffière adjointe